

S.A.R.L. I.C.E.



Informatique & Commerce Electronique
(CameroonShopping) <https://ww.cameroon-shopping.com>

CONTRAT PORTEUR DE LA SHOPPINGCARD

Entre

La S.A.R.L CAMEROON SHOPPING au capital de 1 000 000 F.CFA., siège social situé à AKWA, BP 5750, immatriculée au registre du commerce de Douala, sous le numéro du registre RC/DLA/2010/B/1894, Représentée par Monsieur YAMGA TIENCHEU PAUL, en qualité de Gérant, son représentant légal actuellement en fonction,

D'une part,

Et Mr. Mme Mlle. Adresse.....

Tel : (Code pays + No de téléphone) Mail :

Art 1 : La société CameroonShopping est une société de Prestations de services, d'ingénierie Informatiques et d'Import / Export.

Art 2 : Elle est Partenaire de La société << Informatique et Commerce Electronique (I.C.E.) >>, société à responsabilité limitée au capital de 34 000 Euro, dont le siège social est au 8 Clos du Matin 95800 Cergy, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés, de Pontoise sous le numéro 508 027 331 00018, propriétaire du site « <https://www.cameroon-shopping.com> » et, à ce titre, est chargée de développer son activité au Cameroun.

OBJET DU CONTRAT

Art 1 : Ce contrat lie tout porteur de la ShoppingCard à la S.A.R.L. I.C.E.

La ShoppingCard est une carte de fidélité, pré payée, rechargeable en ligne (par Internet) ou en espèces et qui permet au porteur de faire ses courses sur tous les sites partenaires à la S.A.R.L. I.C.E. Il existe plusieurs types de ShoppingCard.

Art 2 : La société CAMEROUN SHOPPING sise à Akwa Douala (Cameroun) est une société de Prestations de services, d'ingénierie Informatiques et d'Import / Export.

Art.2.1 : Elle est partenaire de la S.A.R.L. Informatique & Commerce Electronique (I.C.E.) propriétaire du site « <https://www.cameroon-shopping.com> » et, à ce titre, est chargée de développer son activité au Cameroun

SERVICES OFFERTS PAR LA SHOPPINGCARD

Art 3 : Elle permet de :

- Consulter son solde
- Recharger son téléphone, transférer les crédits MTN et ORANGE
- De régler ses courses en ligne dans le réseau partenaire, régler les factures de la SONEL,
- D'Acheter et de faire de mise à disponibilité de médicaments dans le réseau pharmaceutique S.A.S.S.
- DE mettre de l'argent sur son compte ShoppingCard (recharge en ligne par C.B. ou dans les agences en espèces dans les E.M.F. partenaires
- De transférer de l'argent de carte à carte
- La version de la ShoppingCard « JUST CLASS » est une carte de fidélité qui vous donne droit aux privilèges dans de nombreux magasins partenaires.

Art 4 : Tout porteur de la ShoppingCard est titulaire d'un compte informatique ouvert à la S.A.R.L. I.C.E.

.Art 5. ; Lors de l'achat en ligne sur notre site <https://ww.cameroon-shopping.com>, le porteur de la ShoppingCard peut régler ses achats par le débit de la ShoppingCard.

DUREE DU CONTRAT

Art 6 : Ce contrat prend effet dès sa signature pour une durée de 12 (douze) mois. Il est renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation de l'une des parties par Lettre Recommandée, deux mois avant son échéance.

PRIX DE LA SHOPPINGCARD

Art.7 : : Deux modes d'acquisitions : carte offerte gratuitement à condition que le montant de la première recharge immédiate dès réception de la carte, soit supérieur ou égal à 50 cinquante Euro, ou achat au prix promotionnel de 3000 (trois mille francs) au Cameroun et de 10 (dix) euro sur le site , en Europe et Etats Unis. Dans les deux cas, lors de la première recharge, une réserve de 10 Euro (6500 F.CFA) est obligatoirement créée pour chaque compte.

Au- delà de la période de promotion, le prix de la Shoppingcard sera révisé à la hausse (Se référer sur les prix en ligne)

Art 7.1 : A la date d'anniversaire, le porteur de la Shoppingcard doit payer un droit de réactivation de sa carte qui est de 10(dix) Euro

RECHARGE DE LA SHOPPINGCARD

Art 8 : : La ShoppingCard peut se recharger de deux manières :

- Recharge sur Internet pour les détenteurs de cartes de crédits (transfert d'argent d'une carte de crédit, cartes bancaires en général) vers la ShoppingCard, sur le site (frais =6% du montant) : www.cameroon-Shopping.com.
- Recharge en espèces dans les E.M.F. partenaires. La somme versée étant portée au crédit sous déduction des frais qui sont de 4%
- Virements Cameroun dans le compte de l'un de nos E.M.F. partenaires (voir sur le site).
- Virements France : Banque Postale IBAN : FR85 2004 1010 1262 1867 9Z03 a348 ou dépôt CCP 6218679Z033 (4%):
- Achats de tickets de recharges en ligne ou chez tous nos partenaires Envoie de chèque (sous-réserve d'encaissement)

Art 8.1 Tout porteur de la shoppingcard doit avoir une réserve de garantie obligatoire dont le montant est fixé à 10 Euro soit 6.500 F.CFA sur son compte. Cette réserve doit être constituée dès la première recharge.

PERTE DE LA SHOPPINGCARD

Art 9 : En cas de perte ou de vol de votre ShoppingCard, prévenir la S.A.R.L. I.C.E., par lettre recommandée avec accusé de réception afin que votre solde soit transféré rapidement sur votre nouvelle carte. Le coût d'acquisition de la nouvelle carte sera le prix en vigueur pour le modèle de carte..

Art 10 : Tout porteur de la ShoppingCard doit nous fournir une pièce d'identité et un numéro de téléphone portable valables.

PROBLEMES LIES A LA SHOPPINGCARD

Art 11 Pour tout problème rattaché à l'utilisation de la ShoppingCard, appeler le numéro S.A.V. :

- Cameroun : 00 237 33.10.47.10
- France : 00 33 7.60.27.69.53

RESILIATION DU CONTRAT

Art 12 Tout porteur de la ShoppingCard qui souhaite résilier son contrat devra payer les frais de résiliation. Son montant forfaitaire est de 10 (dix) euro soit 6 500 F.CFA

MANDAT EXPRESS

Art 13 En cochant cette case, je dois utiliser ma ShoppingCard pour le paiement des factures d'eau et d'électricité. Mandat est donné à la S.A.R.L. I.C.E. pour reverser la somme collectée auxdits fournisseurs. Je suis bien informé que les sommes payées en ligne, seront remis au fournisseur J+2 (paiement en ligne le lundi, reversement de l'argent au fournisseur le mercredi après-midi). Je décline toute responsabilité de la S.A.R.L. I.C.E. si la période de paiement coïncide avec celle de la coupure.

LITIGE

Art 14 : En cas de litige, portant sur la conclusion, l'exécution et/ou la rupture du présent contrat, le tribunal compétent sera celui du siège social de la S.A.R.L. CAMEROON SHOPPING à DOAULA.

Fait à :, le (En 2 exemplaires)

Pour la S.A.R.L. I.C.E.,

Pour le porteur de la ShoppingCard

Signature précédée de la mention lu et approuvé, bon pour accord)